



Appel à projets exploratoires interdisciplinaires 2016

CAUSE

Construction, Analyse et Utilisation des Scénarios Energétiques

Le contexte énergétique ne cesse d'évoluer et de se compliquer. Le spectre de la rareté des combustibles fossiles semble s'éloigner, la croissance économique mondiale stagne, et les contraintes climatiques s'imposent à tous. La question énergétique et climatique est au cœur des préoccupations de la société et l'ensemble des acteurs cherche désormais à mettre en place des solutions nouvelles qui permettraient de diminuer radicalement notre dépendance aux ressources fossiles, désormais accessibles et bon marché.

Le scénario énergétique, omniprésent, joue un rôle clef dans cette nouvelle situation. Il est au cœur des politiques publiques, et représente un enjeu scientifique majeur. Il est appelé à intégrer de plus en plus de paramètres et de données, et sur des temps de plus en plus longs. Les nombreux scénarios existants proposent chacun des trajectoires particulières pour atteindre différents objectifs (réduction des émissions de CO₂, croissance économique, réduction de la demande, développement de telle ou telle source d'énergie...). Le CNRS souhaite mobiliser la communauté scientifique autour du scénario énergétique en tant qu'objet de recherche : comment est-il construit, quelles sont les hypothèses et les valeurs sous-jacentes ou implicites, quel niveau de modélisation prend-il en compte (économique, territoriale(s), l'analyse de cycle de vie, les ressources...), comment l'évaluer, quelle vision du monde propose-t-il, comment intervient-il dans l'espace public, comment les décideurs et les citoyens se l'approprient-ils ? Ces problématiques, nombreuses et entremêlées, exigent de nouvelles pratiques de travail, forcément transversales, intégratives et critiques.

Dans cette optique, le CNRS lance l'action CAUSE qui a pour objectif l'identification des équipes susceptibles de bâtir des projets de recherche innovants, intégrateurs, collaboratifs et interdisciplinaires autour de l'analyse, de la critique et de la mise en œuvre des scénarios énergétiques. Ces approches intégratives devront prendre en compte des dimensions techniques, sociales, éthiques, environnementales, géopolitiques et économiques et pourront avoir une dimension comparative.

Procédure :

L'appel à projets **CAUSE** vise à soutenir cette démarche via des propositions exploratoires, collaboratives et interdisciplinaires et qui permettront de mettre en œuvre, dans leur prolongement, des projets de recherche structurants. Dans un premier temps, l'examen des projets et des équipes permettra de bien identifier le(s) vivier(s) d'où des sujets originaux émergeront. Le travail du comité scientifique de l'action permettra de proposer et conduire progressivement la mise en œuvre des projets structurants.

Candidatures :

L'appel est ouvert à tout-e chercheur-e ou enseignant-e-chercheur-e titulaire appartenant à une unité CNRS. Le (la) porteur-e scientifique du projet doit relever d'unité propre ou mixte du CNRS. Si plusieurs demandes émanent d'un seul laboratoire, son directeur d'unité est invité à les prioriser.

Des collaborations entre des équipes de différentes disciplines seront privilégiées.

Le projet doit impliquer essentiellement des équipes françaises. La participation (sans abondement financier) d'équipes internationales n'est pas exclue mais les actions relevant du périmètre « actions de collaboration internationale » proprement dites ne relèvent pas de cet appel.

Les projets lauréats seront financés sur un (1) an. La demande budgétaire ne peut concerner que des dépenses de fonctionnement et d'équipement. Les demandes d'équipement informatique récurrent ne seront pas prises en compte. Aucun CDD, doctorant, ou post doctorant ne pourra être financé sur les crédits alloués en 2016. A titre exceptionnel, une gratification de stage Master (sur la base de 3 mois) par projet pourra être accordée aux seules structures CNRS (UMR, UPR...). La demande de stage devra être explicitement motivée. La convention de stage sera établie par la Délégation régionale sur les crédits correspondants notifiés.

La fourchette de financement, pour ces projets fortement exploratoires et interdisciplinaires, sera de l'ordre de 10 à 30k€ selon le nombre d'équipes et le niveau de fédération. Les montants alloués seront versés à l'unité de rattachement du porteur, qui sera en charge de leur ventilation en fonction des besoins du projet. Ils devront être utilisés obligatoirement au cours de l'année d'attribution (2016). Aucune dérogation ne sera acceptée.

Date limite de dépôt de candidatures : 17 mars 2016 à minuit.

Informations pratiques sur SIGAP: <http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article219>

Le formulaire de candidature est disponible à l'URL : <http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article885>

Le formulaire (qui ne doit pas dépasser 4 pages) sera déposé sur SIGAP.

Plus d'informations : [Sylvain David](#) et la [Mission pour l'interdisciplinarité](#) du CNRS.